

# OFFRE D'EMPLOI



SAINTE-JULIE

INSPECTEUR(-TRICE) EN ENVIRONNEMENT – (REMPLACEMENT MINIMUM DE 3 MOIS)  
SERVICE DE L'URBANISME

## Un milieu de travail dynamique !

Tu es passionné par l'environnement ? Tu aimerais renseigner, conseiller et assister les citoyens et traiter les différentes demandes liées à l'environnement ? Nous avons l'emploi idéal pour toi ! À la Ville de Sainte-Julie, tu auras la chance de mettre à profit tes talents pour soutenir et valoriser les valeurs environnementales sur le territoire julievillois. Tu participeras notamment à la réalisation de l'inventaire des arbres en façade, au traitement des demandes d'abattages d'arbres et en assurer le suivi. Tu feras également la gestion des installations septiques, et le traitement des diverses subventions. En collaboration avec les conseillères en environnement, tu prépareras et participeras aux différents kiosques de sensibilisation, en répondant et en informant les citoyens sur les sujets liés à l'environnement. Finalement, tu feras appliquer les différentes réglementations applicables à l'environnement.

### Travailler avec nous, c'est :

- Un horaire de travail flexible de 35 heures par semaine réparties sur 4 jours et demi (c'est congé le vendredi après-midi !), en plus d'un horaire d'été ;
- Un taux horaire de 31,11 \$, plus 5 % à titre d'avantages sociaux ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et un service de télémédecine ;
- Des entraînements de groupe offerts gratuitement sur l'heure du dîner et plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe dynamique et des défis stimulants à relever !

### Profil recherché :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en environnement ou l'équivalent ;
- Minimum d'une (1) année d'expérience pertinente dans le domaine ;
- Bonne capacité d'analyse et bon service aux citoyens.

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le [formulaire d'embauche](#) au plus tard le 2 mars 2025.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Si elles le désirent, les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance dans le processus de présélection et de sélection. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.